



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 28 janvier 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Plan hiver : fin de l'activation du niveau 2 sur l'arrondissement d'Ussel

Le 21 janvier dernier, en raison de températures très basses, le préfet de la Corrèze avait décidé d'activer le niveau 2 du plan hiver sur l'arrondissement d'Ussel.

Des mesures supplémentaires ont donc été mises en place à destination des publics les plus fragiles.

Le préfet de la Corrèze a décidé d'un retour au niveau 1 du plan hiver à compter de ce jour au vu des températures plus clémentes annoncées pour les prochains jours par Météo France.

Pour autant, le numéro d'appel 115 est, 24h sur 24, à la disposition de toutes les personnes sans abri et des habitants du département qui auraient connaissance de personnes dans cette situation.

Le préfet de la Corrèze appelle toute chacun et chacune à continuer à faire preuve d'une attention particulière pour détecter les personnes sans abri qui, en cette période hivernale, pourraient se trouver en danger.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la préfecture ou à la DCCSPP au 05 87 01 90 82.

Contact presse

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter